



Autorisation écrite de mon voisin pour installation brise vue

Par **mirage2000**, le **13/06/2019** à **00:15**

J'ai fait une demande de travaux préalable en mairie, pour poser un brise vue sur mon terrain . le dossier était complet (plan photos etc ...) mais maintenant le service de l'urbanisme me demande une autorisation du propriétaire voisin du volume bati sur lequel je souhaite projeter l'installation de ce brise vue .rnrnEtant en très mauvais terme avec mon voisin , je n'obtiendrai jamais ce document .rnrnJe ne trouve aucun article, ni loi spécifiant une telle autorisation sur internet. Pourriez vous me dire sur quelle article de loi se base le service de l' urbanisme pour me demander cela sachant que lorsque j 'ai déposé le dossier on ne m'a pas demandé cette autorisation.rnrnPourquoi aurais je besoin de son autorisation pour poser un brise qui serai sur mon terrainrnrnCordialement